

Le Petit Journal de NEUVIC

Périodique d'informations municipales - Juillet 2014 - N° 22

Editorial



Cette courte publication dite "Le Petit journal de Neuvic" est la première depuis les élections municipales de mars dernier.

C'est pour moi l'occasion de vous redire toute ma reconnaissance pour la large confiance que vous m'avez accordée une fois encore.

Fidèle à mes engagements, je veillerai avec mes collègues du Conseil à maintenir le lien de proximité qui nous lie depuis longtemps.

Ici à Neuvic, nous faisons partie de l'ensemble Communauté de communes Isle Vern Salembre et j'ai toute confiance en Jacques RANOUX, président de cette communauté de communes. Ce dernier, avec un vrai esprit d'équipe défend un projet de territoire passionnant où prime l'intérêt général. Enfin la proximité avec les citoyens est maintenue grâce aux édiles municipaux.

C'est dans ce nouveau contexte que Neuvic évoluera désormais et la communauté de communes Isle Vern Salembre a décidé unanimement d'être extrêmement prudente en matière d'engagement de dépenses tandis que l'Etat réduit ses dotations aux communes.

Bref, il n'y aura pas d'investissements significatifs dans le domaine de la voirie ou des écoles pendant... un certain temps.

On distingue très bien maintenant notre nouvelle mairie. Il avait été prévu au début du chantier de faire son inauguration le 14 juillet. Les superbes mots de Liberté, Egalité et Fraternité qui figurent sur le nouveau fronton auraient eu un éclat tout particulier le jour de la fête nationale.

Mais de nombreuses contraintes n'ont pas permis de retenir cette date. L'inauguration sera vraisemblablement reportée en octobre même si l'ouverture au public se fera néanmoins début août.

En attendant, je vous souhaite de bonnes vacances.

François ROUSSEL
Maire de Neuvic-sur-l'Isle

Mais bon courage

Plantation du Mai



C'est un très beau spécimen de pin maritime, qui sur pied frôlait les 10 mètres de hauteur, que Jeantou COUDERT a offert au nouveau conseil municipal pour planter le mai traditionnel.

Jeantou COUDERT, de Villeverneix a fait partie du conseil municipal de Neuvic de 1965 à 1977 et c'est donc un symbole de continuité républicaine et d'amitié qui a marqué la plantation du mai de la victoire de l'équipe municipale conduite par François ROUSSEL.

François ROUSSEL, élu pour un sixième mandat de Maire a remercié ses administrés, ses collègues élus et les très nombreux amis présents.

Dans son allocution, François ROUSSEL a tenu à saluer deux personnalités pour lesquelles le mois de juin a marqué leur histoire personnelle et l'histoire de France.

Yves GUENA qui n'avait pas 18 ans lorsqu'il a répondu à l'appel du Général De Gaulle le 18 juin 1940 !

Hubert FAURE qui a fêté ses 100 ans fin mai faisait partie du commando KIEFFER, ces 177 français qui ont participé au débarquement de Normandie. Ce héros de la dernière guerre mondiale a grandi à Neuvic et c'est tout naturellement que dans la rue qui porte son nom les plaques ont été pavoisées en son honneur.



Hubert Faure, Yves Guéna, François Roussel, lors de l'inauguration de l'avenue Général de Gaulle, en 2005.



Derrière François ROUSSEL entouré d'une partie de ses petits enfants, on reconnaît Jeantou COUDERT, le généreux donateur du « Pin » de la victoire.



La plantation du mai par l'équipe très expérimentée a été réussie avec couronnes et drapeaux bleu blanc rouge claquant au vent !

L'apéritif dînatoire s'est poursuivi tard dans la soirée.

Merci mille fois aux équipes qui ont œuvré à la réussite de cette cérémonie traditionnelle.



Yves Guéna, toujours présent.

Juillet 2014 - N° 22

La vélo route voie verte

Sur notre commune les travaux ont commencé en mars dernier et sont aujourd'hui bien avancés.

En effet entre le pont du « Camping » et « Mauriac » le tracé a été empierré et le bicouche est presque terminé. Concernant la passerelle « Au cul du Vern » les fondations sur micro-pieux ont été réalisées et la passerelle sera posée fin Juillet/début Août. Au « Breuilh » la portion reprise est terminée, l'exutoire pour l'évacuation des eaux sera fait en Septembre.

Il rest encore beaucoup à faire, notamment l'accès à la base de loisirs, la traversée de celle-ci, le passage sous les ponts du « Camping » et de la « Gare », la mise en place de la signalétique, l'aménagement des aires de repos et tous les travaux relatifs à la sécurité de l'ouvrage.

Rappelons que cet ouvrage est en phase « chantier » et qu'il est interdit au public. Des barrières de chantiers et les panneaux « chantier interdit au public » en témoignent. Malgré cela des voitures empruntent le tracé entre « Mauriac » et le « Camping ». Ceci n'est pas un comportement civique. Il est vrai que cette promenade est très agréable, mais seulement à pied ou en vélo.. Même terminé ce segment sera interdit à tous véhicules à moteurs (voiture, tracteur, moto, quad.....)

Enfin précisons que l'ensemble des travaux devra être terminé impérativement fin Avril 2015



Vue depuis le pont de la Gare



Déjà des adeptes



Passerelle sur le « Cul du Vern »

Assainissement

Une nouvelle tranche d'assainissement a débuté au mois de juillet et concerne les secteurs suivants :

Rue des chênes :

Création d'un réseau neuf permettant aux habitants de se raccorder au système d'assainissement collectif. Un tabouret est mis en place en limite de propriété, le branchement de la maison à ce regard est à la charge du propriétaire.

Lotissement de la chènevière :

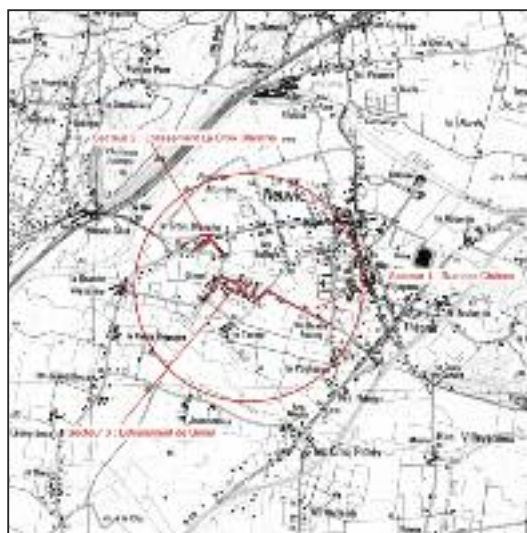
Le réseau séparatif existe mais son mauvais état nécessite une réhabilitation, les eaux de pluie se mélangeant aux eaux usées.

Un réseau neuf pour les eaux usées va être mis en œuvre, le réseau eaux de pluie restant en place.

Profitant des travaux et de l'ouverture de tranchées les tuyaux d'adduction d'eau potable seront eux aussi remplacés.

Lotissement de la croix blanche :

Le réseau assainissement existant n'étant pas séparatif donc non-conforme, nous devons créer un réseau pour les eaux usées. Les nouvelles canalisations eaux usées seront posées dans le domaine public (route) et le raccordement des maisons sera pris en charge par la collectivité.



Pour les 2 secteurs lotissement de la Chènevière et le lotissement de la Croix Blanche tous les travaux sont pris en charge par la collectivité du fait que tous les propriétaires paient déjà une redevance d'assainissement et ne sont pas de nouveaux abonnés.

Les nouveaux abonnés de la rue des Chênes devront se raccorder sur le tabouret en attente et paieront la redevance assainissement à partir de la date de fin des travaux et auront 2 ans pour effectuer les travaux de raccordement au tabouret.

Travaux sur les bâtiments communaux

Certains bâtiments communaux ont été réhabilités et mis à disposition des associations notamment, le boulodrome et le club house basket et bandas.

Mairie

Après quinze mois de travaux la mairie entièrement réhabilitée pourrait être réouverte au public courant août. Elle a bénéficié d'un réaménagement des 3 niveaux la rendant fonctionnelle et accessible. Que ce soit l'architecture de l'extension à l'arrière du bâtiment, les matériaux mis en œuvre, pierre, ardoise pour la toiture, carrelage d'aspect ancien dans le hall, pose

de staff dans l'entrée, tout a été mis en œuvre pour garder le caractère originel de ce bâtiment.

Salle des lots de Planèze

Compte tenu de l'importance des travaux à réaliser et pour des raisons budgétaires la réhabilitation ne pourra s'effectuer qu'à partir de la fin de l'année pour une réutilisation courant 2015.



Aménagement de l'entrée principale en cours d'achèvement.

Travaux sur la voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2014 toute la voirie communale est une compétence de la communauté de communes CCIVS (communauté de communes Isle Vern Salembre), regroupant 17 communes.

Un état des lieux de toutes les voiries de chaque commune est en cours de réalisation. Celui-ci va permettre d'établir un programme d'entretien qui tiendra compte en premier de l'urgence des travaux à réaliser (dégradation, sauvegarde des ouvrages, sécurité des utilisateurs, etc.).

Ce programme sera lié naturellement à la capacité de financement annuel.

Une commission se réunira régulièrement pour faire la répartition et la programmation des travaux.

Cette année étant une année de transition aucun gros travaux d'investissement ne sera engagé, mais toutes les communes bénéficieront d'une intervention « Point à temps » afin d'éviter la dégradation prématurée des voiries.

Signalétique



Afin d'informer, guider et faciliter l'orientation des usagers de la route, tout un chacun a pu constater, dans le bourg et sa périphérie, la pose de panneaux indiquant les commerces et services neuvicois.

Pôles structurants

Dans le cadre d'une étude de redynamisation des centres bourgs de la vallée de l'Isle, menée par le Pays de l'Isle en Périgord, une réunion publique de présentation des objectifs de l'étude et des enjeux de territoire s'est tenue au centre multimédia, en présence de nombreux habitants et commerçants.

Parmi les contributions les plus pertinentes on notera celle des commerçants de Neuvic qui veulent se battre pour le maintien d'une activité de commerce de détail en centre ville.



Programme d'amélioration de l'habitat

BENEFICIEZ D'AIDES FINANCIERES POUR AMELIORER VOTRE LOGEMENT

Que vous soyez propriétaire bailleur ou propriétaire occupant de votre logement, il vous est possible d'obtenir des aides financières pour des travaux lourds, des travaux d'adaptation ou de mise en conformité, ou liés aux économies d'énergie sur votre résidence principale ou sur des logements vacants en vue de la location.

Ces aides dépendent des ressources des demandeurs et de la nature des travaux.

Où s'adresser : PACT Dordogne – 56 rue Gambetta – 24000 Périgueux – tél 05 53 06 81 20 – courriel accueil@pact-dordogne.fr - site internet www.pact-dordogne.fr

Une permanence est tenue à la mairie de Neuvic, les 1er jeudi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI)



La communauté de communes Isle Vern Salembre en Périgord (CCIVS), créée au 1er janvier 2014, est désormais compétente pour l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

En application de la loi dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 et de la loi ALUR sur l'accès au logement et à un urbanisme rénové, du 24 mars 2014, la CCIVS a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI), ambitieux et équilibré.

Huit objectifs ont été définis à l'occasion de différentes commissions de travail et validés par le conseil communautaire :

Objectif n° 1 : protéger les espaces naturels et assurer les continuités écologiques.

Objectif n° 2 : préserver les éléments du patrimoine historique et les abords.

Objectif n° 3 : mettre en valeur l'architecture locale comme vecteur d'identité du territoire.

Objectif n° 4 : favoriser la valorisation du parc de logements existant.

Objectif n° 5 : maîtriser la consommation foncière et préserver les espaces agricoles.

Objectif n° 6 : favoriser les transports collectifs et alternatifs.

Objectif n° 7 : privilégier un développement économique et touristique durable.

Objectif n° 8 : proposer un maillage cohérent d'équipements publics.

Adoptez des poules, réduisez vos déchets



car cette partie des déchets correspond à 30% du sac noir de chaque périgourdin. Compostage individuel, compostage collectif, formations au compostage et plus récemment, distribution de poules sont des actions phares du syndicat.

La CCIVS a souhaité mener cette action dans deux communes témoins : Neuvic sur l'Isle et Jaure. A Neuvic, une réunion publique a eu lieu, en présence de M. Ranoux (président de la CCIVS), M. Roussel (président du SMD3, vice-président de la CCIVS et maire de Neuvic), ainsi que les techniciens du SMD3 et de la CCIVS. Avec un objectif de départ de 50 foyers volon-

taires, la réunion a réuni 200 personnes de la commune, intéressées par cette action.

Le projet est parti du constat qu'en une année, une poule peut manger jusqu'à 150 kg de déchets et produire 150 œufs.

Un « kit poules » sera distribué aux volontaires courant septembre, contenant un duo de poules, un poulailler rudimentaire, un sac de grains et un livre. En contrepartie, les foyers adoptant un duo de poules devront signer une charte, les engageant à soigner les poules correctement, leur offrir un espace de vie suffisant, participer aux réunions de suivi liées au projet, et également participer à une sensibilisation à la gestion des déchets.

Un « kit poules » sera distribué aux volontaires courant septembre, contenant un duo de poules, un poulailler rudimentaire, un sac de grains et un livre. En contrepartie, les foyers adoptant un duo de poules devront signer une charte, les engageant à soigner les poules correctement, leur offrir un espace de vie suffisant, participer aux réunions de suivi liées au projet, et également participer à une sensibilisation à la gestion des déchets.



Déchets recyclables – sacs jaunes

Les sacs doivent être sortis uniquement la veille du jour de la collecte, soit devant votre porte, soit au point de regroupement lorsque le camion ne passe pas devant votre habitation : ceci afin d'éviter que les sacs jaunes ne jonchent les voies pendant plusieurs jours.

Encombrants

Le dépôt sauvage d'encombrants sur l'espace public est l'une des pratiques les plus courantes, qui nuit à l'image de la commune et à la qualité du cadre de vie.

STOP aux dépôts d'objets encombrants dans la nature ou au pied des containers prévus pour les déchets ménagers ou le verre.

Les « ENCOMBRANTS », déchets volumineux provenant des ménages, qui ne peuvent être collectés ni en déchets ménagers ni en collecte sélective **doivent être transportés à la déchèterie**, 23 route du Grand Mur à Planèze – tél. 06 34 10 58 08, ouverte 6 jours sur 7 du lundi au samedi le matin 9 h 12 h - l'après midi 14 h 30 18 h l'été et 14 h 17 h 30 l'hiver.

En cas d'impossibilité d'utiliser la déchetterie, une collecte des encombrants peut être assurée à votre porte, les premiers lundis des mois de février, mars, avril, juin, juillet, septembre, octobre et novembre, sur rendez-vous au 05 53 04 73 39.

ATTENTION : toute personne ne respectant pas ces règles de fonctionnement s'expose à des sanctions.

RAPPEL

Huit podiums pour le club de canoe de Neuvic



Les kayakistes s'étaient donné rendez-vous le 29 Juin à Périgueux pour l'édition 2014 du Championnat régional de Slalom. 18 bateaux neuvicois étaient présents dans les différentes catégories. Matthias Labrue donne le ton en décrochant le titre de champion d'Aquitaine en poussin et benjamin Axel Poletto termine 1^{er} en canoë et 3^{ème} en kayak. Chez les minimes Franck Lecoz est 2nd en canoë et 2nd en canoë biplace avec son coéquipier Hugo Pereira. Aurélien Dupreuilh combat la pluie et remporte une belle 3^{ème} place en junior, et Jérôme Muller truste la 1^{ère} place en canoë et la 2^{ème} en kayak vétérans.



Rugby : fusion des clubs de Neuvic et Saint-Astier

C'est en assemblée générale que les 2 clubs de Neuvic et Saint-Astier ont décidé d'unir leur destinée après, pour chacun, plus de cent ans d'existence.

L'année dernière une première tentative avait échoué pour cause de précipitation et d'une présentation trop tardive aux dirigeants de chaque club.

Cette fois-ci, les présidents respectifs des 2 clubs ont pris les devants et face aux difficultés constatées au cours de la dernière saison mettent tout en œuvre pour unir la destinée et l'avenir des 2 clubs. La situation de l'association de Neuvic nécessitait une décision urgente afin d'assurer sa survie, alors que Saint-Astier pouvait rester à flot, mais pour eux aussi l'avenir s'assombrissait.

Très conscients des difficultés connues et à venir pour assurer le bon fonctionnement des 2 clubs, les présidents respectifs n'ont eu aucune difficulté à convaincre les dirigeants et les joueurs à concrétiser cette union.

L'USAN succède donc à l'USN et la JSA et tout naturellement les couleurs Noir et Vert ont été retenues pour représenter nos deux municipalités.

Le nouveau club évoluera en promotion honneur pour l'année 2014 / 2015, niveau qui était celui de Saint-Astier la saison dernière.

Un effort particulier va être mis en œuvre pour relancer l'école de rugby, tant sur le plan humain que financier, cette école étant indispensable pour l'existence même du club.

Cette union a reçu l'approbation et le soutien des 2 maires, union qui logiquement va dans le même sens des municipalités regroupées dans la même communauté de communes.

Dans un tel contexte, on ne peut avoir aucun doute sur la réussite de cette entreprise.

Bonne chance à l'USAN (Union Saint-Astier Neuvic).

Tournoi des écoles de football

Superbe journée sur les stades de Planèze pour le premier tournoi des écoles de foot organisé par l'ASNSL, quelques 300 jeunes ont envahi nos pelouses, un grand bravo à tous nos jeunes qui se sont bien comportés.

Bravo à leurs éducateurs
et un **SUPER BRAVO A TOUS LES BÉNÉVOLES.**

Une réussite pour ce premier tournoi.



Finales départementales de football

Grande journée sur les stades de Planèze le dimanche 22 juin où l'ASNSL a eu la charge d'organiser les finales de championnat du district de football Dordogne Périgord. Plus de 600 spectateurs se sont régalez tout au long de l'après-midi.

Promotion 1ère division : Montignac bat Chamiers B 2-0

2ème division : Limens A bat Marquay 1-0

Promotion de 2ème division : Monbazillac bat Montpon-Menesplet 3-1

3ème division : Limens B bat St Germain-Chantérac aux tirs au but (0-0 à la fin du temps réglementaire).

Le président du district Patrik Mattenet a remercié la municipalité pour la préparation des stades et félicité les 25 bénévoles du club de Neuvic-St Léon.



Une idée originale



Les arbres tricotés de Madame Yvette BARRAUD, au square des cerisiers, quelle bonne idée !

Médaille de la Famille



Une cérémonie de remise de médaille de la Famille a été organisée le 15 juin au Centre Multimédia.

C'est avec une immense joie que le Monsieur le Maire a honoré deux mamans neuvicoises pour le dévouement dont elles ont fait preuve à l'égard de leur famille.

Un fervent hommage a été rendu à ces deux mères qui méritent une distinction eu égard à leur implication, leurs sacrifices pour leurs enfants et l'éducation qu'elles leur ont donnée.

Chacune des mamans a reçu une médaille symbolisant la reconnaissance de l'état,

Madame REBIERE Joaquina et Madame VANG Tia.

Animations du Pays de Neuvic

S'adresser à l'office de tourisme du Pays de Neuvic - 2, Place de la Mairie

Tél : 05.53.81.52.11 E-mail : ot.neuvic@wanadoo.fr - www.tourisme-isleperigord.com
www.office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com - [Facebook.com/Tourisme.Neuvic.Perigord](https://www.facebook.com/Tourisme.Neuvic.Perigord)

Le guide touristique de la Vallée de l'Isle est aussi à votre disposition à l'office de tourisme.

Les élus de l'opposition



Grâce à vous, cinq membres de la liste d'opposition à la politique municipale actuelle ont été élus. Nous nous engageons, François LAHONTA, Marie REMAUD, Frédéric CHASSIN, Marie-Claude SIMON et Anthony GOREAU à représenter tous ceux qui nous font confiance et à pratiquer une opposition constructive en accord avec nos engagements de campagne. C'est pourquoi nous avons voté contre l'augmentation de la surtaxe sur le m³ d'eau des tarifs de l'assainissement. En septembre, nous inaugurerons la nouvelle mairie qui est certes, une belle réalisation mais, qui représente plus de 80% du budget investissement de 2014.

En conformité avec le nouveau règlement intérieur municipal voté, nous disposerons à la rentrée d'un local à l'hôtel d'entreprises où vous pourrez nous rencontrer. Nous vous indiquerons nos coordonnées dès qu'elles nous auront été communiquées. Nous vous rendrons compte aussi de nos actions dans le bulletin municipal, ou une page nous est attribuée.

En attendant, toute l'équipe vous souhaite d'excellentes vacances d'été.

F. LAHONTA

SEPTEMBRE

vendredi 20 **LE BONHEUR** 20h30

samedi 27 **PERSIL ET CIBOULETTE** 14h

samedi 27 **LES SAVEURS DU PALAIS** 18h30

OCTOBRE

dimanche 12 **RENCONTRES DE THÉÂTRE** 14h

vendredi 17 **GROENLAND** 20h30

dimanche 26 **LITTLE BIG MEN** 15h

NOVEMBRE

mercredi 5 **LECTURES DE POILUS** 20h30

samedi 15 Repas spectacle
D^R TROLL 19h

DÉCEMBRE

vendredi 5 **UN** 20h30

samedi 6 **BERNARD MABILLE** 20h30

vendredi 12 **NOUVELLE CALÉDONIE** 20h30

CENTRE MULTIMÉDIA

NEUVIC SUR L'ISLE

Programme 2^{ème} semestre 2014





facebook

france
bleu

www.mairieneuvic.fr

Samedi 6 décembre
pour les 10 ans
du centre multimédia

www.mairieneuvic.fr

Info Droits

infoDroits
INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

**LE DROIT D'ÊTRE
INFORMÉ**

www.infodroits.org

2 rue Jeanne Vigier

24750 Boulazac

Tel: 05 53 35 34 03

Fax: 09 70 32 56 23

perigord@infodroits.org

A compter du mois de septembre, l'association INFO-DROITS, avec le soutien de la communauté de communes Isle Vern Salembre, tiendra une permanence à la mairie de Neuvic, le 4^{ème} mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h, sur rendez-vous vous au 05 53 35 34 03.

Ces permanences d'information et d'orientation juridiques sont gratuites, elle ont pour objet de vous informer sur toute question juridique :

- Famille (mariage, divorce, pension alimentaire, filiation, autorité parentale...)
- Personnes (état civil, nationalité, tutelles...)
- Contrats (assurance, vente, location, crédit, consommation...)
- Travail (conditions de travail, démission, licenciement...)
- Procédures (aide juridictionnelle, expulsion, saisies...)
- Droit public (responsabilité, permis de construire...)

Réouverture de la mairie

Les services administratifs de la mairie délocalisés durant les travaux à l'hôtel d'entreprises, vont réintégrer leurs locaux entièrement rénovés, à partir de lundi 4 août. Le transfert va se dérouler sur deux jours et pendant le déménagement, les services seront fermés au public. Une permanence téléphonique sera cependant assurée au 06 26 02 50 59.

L'ouverture officielle au public est prévue pour mercredi 6 août et l'inauguration aura lieu vraisemblablement en octobre avec une journée portes ouvertes.